Énergie: stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement. Livre vert

2001/2071(COS) - 03/12/2001 - Document de suivi

La Commission européenne a présenté un rapport d'avancement concernant les réactions au Livre vert de la Commission sur la sécurité d'approvisionnement énergétique reçues à la date du 29 octobre 2001. Y sont analysées les réponses au livre vert et décrits les arguments avancés par les participants au débat. Le livre vert de la Commission a été très bien accueilli. Une grande diversité de participants, issus de nombreux secteurs industriels et de tous les États membres, y ont réagi. Même si les réponses émanant d'organismes de dimension européenne et d'associations professionnelles du secteur de l'énergie prédominent, des efforts ont été faits pour faire participer des particuliers, de petits consommateurs et d'autres secteurs d'activité que celui de l'énergie. Les personnes qui ont réagi au livre vert en ont salué la pertinence, la teneur, les objectifs et le calendrier. Il est communément admis que ce document est à même de traiter les questions d'approvisionnement énergétique sous tous leurs aspects et, plus généralement, les problèmes de politique énergétique. De même, on estime en général que, sous l'effet conjugué du changement climatique et de la libéralisation des marchés de l'énergie, il devient de plus en plus urgent de définir des stratégies communautaires en matière d'approvisionnement énergétique. L'évolution plus générale de la situation internationale depuis la publication du livre vert et, en particulier, les incertitudes qu'ont fait naître les attaques du 11 septembre aux États-Unis et leurs répercussions, ont confirmé l'un des messages essentiels du livre vert, à savoir qu'il faut élaborer d'urgence des stratégies adaptées pour pouvoir gérer les risques à court et long termes inhérents à la sécurité de l'approvisionnement. La proposition de rapport complet sur la consultation, dont la parution est prévue au printemps 2002, et le document sur la sécurité d'approvisionnement énergétique préparé pour le Conseil européen de mars 2002, étudieront les orientations politiques concernant une future stratégie.